

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES SOURCES DE L'ORNE
DEPARTEMENT DE L'ORNE

Délibération DEL-2023-12-97



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
 DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE



SÉANCE DU JEUDI 14 DECEMBRE 2023

Date de convocation :
8 décembre 2023

L'an deux mil vingt-trois, le quatorze décembre, à vingt heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Sources de l'Orne dûment convoqué, s'est réuni en séance publique à la salle de Surdon (Macé) sous la présidence de M. Jean-Pierre FONTAINE, Président.

Nombre de délégués en exercice :
42

Présents : MMES BIDAULT Martine, DEBACKER Hélène, GUYOT Jeannine, LECAMUS Florence, LEMOINE Martine, LEROY Pascale, LUBRUN Laurence, MALEWICZ-LABBÉ Marie-Caroline, MESNEL Elisabeth, MEYER Martine, PERSEHAYE Christel, PUITG Reine-Marie, TINOIS Marie-Claude, MM. BELLOUIS François, CHATEL Jacques, CUISINIER Jean-Michel, DUVAL Claude, EGRET Fabrice, FLEURIEL Patrick, FONTAINE Jean-Pierre, GRASLAND Yves, HUGUIN Patrick, LAMBERT Patrick, LE CARVENNEC Eric, LELOUP Christian, MAUSSIRE Jacques, QUELLIER Serge, ROBIEUX Christophe, RENOUARD Eric, ROGER Damien, ROLLAND Jean-Pierre, SIX Vincent, TAUPIN Jean-Marie, VINET Paul

Nombre de délégués présents :
34

Nombre de votants :
40

Excusés avec pouvoir : Mme LAMBERT Pamela (pouvoir donné à Mme BIDAULT Martine), M. LEROY Michel (pouvoir donné à M. VINET Paul), M. LEVESQUE Michel (pouvoir donné à Mme PUITG Reine-Marie), M. MAACHI Mostefa (pouvoir donné à M. ROBIEUX Christophe), M. SOREL Damien (pouvoir donné à Mme MEYER Martine), M. RICHARD Christian (pouvoir donné à Mme DEBACKER Hélène)

VOIX POUR :
40

Secrétaire de séance : Mme MALEWICZ-LABBÉ Marie-Caroline

VOIX CONTRE :
0

ABSTENTIONS :
0

Objet : Avenant n°2 de prolongation à la Convention entre la Communauté de Communes et INHARI au titre du déploiement du programme SARE « Service d'Accompagnement de la Rénovation Energétique »

Monsieur le Président rappelle que, par délibération n° 122/2021 en date du 9 décembre 2021, le Conseil Communautaire a accepté la convention entre la Communauté de Communes et INHARI au titre du déploiement du programme SARE « Service d'Accompagnement de la Rénovation Energétique ».

Par délibération n° 2022-12-113 en date du 15 décembre 2022, un avenant de prolongation de la convention jusqu'au 31 décembre 2023 a été accepté. La convention arrive donc à échéance le 31 décembre 2023.

Monsieur le Président fait savoir que, au 15 novembre 2023, 75 informations et conseils personnalisés ont déjà pu être dispensés, 30 rendez-vous pris en permanence et 6 accompagnements de projets de rénovation globale engagés. Pour aller chercher les aides nationales et régionales en faveur de la rénovation globale, 3 audits énergétiques financés par la Région Normandie ont été initiés.

Les travaux déjà engagés suite aux accompagnements initiés dans le cadre de l'Espace Conseil France Rénov' représentent 275 700 € de travaux et 39 242 € d'aide de la Région Normandie, de l'Etat par MaPrimeRenov et des fournisseurs d'énergie.
Dans ces conditions, il est proposé un avenant de prolongation.

Afin de poursuivre cette dynamique, il est proposé un avenant de prolongation dans les conditions suivantes :

- La prolongation de la convention établie avec l'espace conseil France Rénov' régional représenté par INHARI au titre du programme SARE jusqu'au 31 décembre 2024.
- La participation de la Communauté de Communes des Sources de l'Orne est calquée sur le financement de l'Espace Conseil France Rénov' par la Région Normandie, soit 0,32€/habitant. En prenant en compte les données INSEE de 2018 (11 971 habitants), cela représente un financement de 3 830 €.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **ACCEPTTE** la prolongation de la convention établie avec l'espace conseil France Rénov' régional représenté par INHARI au titre du programme SARE jusqu'au 31 décembre 2024.
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer l'avenant de prolongation.

Fait et délibéré les dits jour, mois, an ci-dessus,
Pour extrait certifié conforme,

Le Président,
Jean-Pierre BONTAINE



La secrétaire,
Marie-Caroline MALEWICZ-LABBÉ